



**HAL**  
open science

## Quelques éléments de comparaison des revenus en Andalousie

Gérard Lassibille

► **To cite this version:**

Gérard Lassibille. Quelques éléments de comparaison des revenus en Andalousie. Mélanges de la Casa de Velázquez, 1988, 24, pp.401-410. halshs-01267426

**HAL Id: halshs-01267426**

**<https://shs.hal.science/halshs-01267426v1>**

Submitted on 15 Nov 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## QUELQUES ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES REVENUS EN ANDALOUSIE

Gérard LASSIBILLE

Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education (CNRS)

Cet article a pour but de comparer, en termes simples, les revenus des ménages andalous avec ceux des autres Communautés Autonomes.

L'analyse est effectuée pour l'année 1981, à partir des données agrégées de la dernière enquête de Budget des Familles réalisée par l'INE<sup>1</sup>. A la suite de cet examen, l'évolution des revenus au cours de la période 1974-1981 est étudiée grâce aux informations révélées par l'avant dernière version de cette enquête<sup>2</sup>. Dans ce cas, l'analyse se réfère uniquement aux Communautés Autonomes qui constituent des régions historiques.

Les revenus étudiés ici sont nets d'impôts, et incluent les revenus monétaires (revenus du travail, de la propriété, de transfert) et les revenus en espèce (salaires en espèce, auto-consommation) que perçoivent les ménages au cours d'une année complète.

### 1. LA SITUATION EN 1981

Dans un premier temps, nous décrivons la situation de l'Andalousie dans son ensemble en la confrontant avec chacune des autres Communautés Autonomes. A la suite de cet examen, nous analysons en détail le cas particulier des différentes provinces andalouses.

- 
1. Les données de base sont contenues dans: INE, *Encuesta de Presupuestos Familiares 1980-1981*, Tome I, Madrid, INE, 1983.
  2. Les données de base sont contenues dans: INE, *Encuesta de Presupuestos Familiares, Metodología y Resultados*, Madrid, INE, 1975.

### 1.1. L'Andalousie et les autres Communautés Autonomes

Le tableau 1 ci-après indique pour l'année 1981 les revenus par ménage, par personne et par perceuteur dans les diverses Communautés Autonomes ; le tableau 2 suivant compare la situation de celles-ci avec le cas de l'Espagne dans son ensemble, et rapporte les revenus observés en Andalousie à ceux des autres Communautés Autonomes.

Tableau 1 :  
Revenus moyens selon la Communauté Autonome - année 1981 (en pesetas)

	Revenus par			Rang
	Ménage	Personne	Perceuteur	
Andalousie	627.821	158.738	396.080	16
Aragon	738.552	221.702	508.419	10
Asturies	768.813	225.056	526.772	7
Baléares	749.261	237.254	467.216	9
Canaries	696.201	165.449	454.006	13
Cantabrie	840.534	228.441	505.182	5
Castille-Léon	680.131	197.132	454.832	14
Castille-La Manche	554.098	155.150	377.499	17
Catalogne	906.072	250.984	546.560	4
C. de Valence	756.958	211.343	442.809	8
Estrémadure	492.724	134.120	339.742	18
Galice	699.215	183.029	426.009	12
Madrid	970.819	258.080	628.348	1
Murcie	648.274	172.284	419.175	15
Navarre	955.478	248.047	548.744	2
Pays-Basque	931.307	242.885	620.454	3
La Rioja	733.652	210.932	480.641	11
Ceuta-Melilla	790.767	219.506	578.972	—
Espagne	768.489	207.751	486.404	—

A la lecture de ces résultats il apparaît tout d'abord qu'avec un peu plus de 700 000 pesetas par an les ménages andalous sont parmi les plus pauvres d'Espagne ; en effet, seuls ceux de Castille-La Manche et ceux d'Estrémadure disposent d'un montant de ressources inférieur à ce seuil. Les familles de Madrid, de Navarre, du Pays Basque et de la Catalogne sont au contraire parmi les plus riches ; leurs revenus annuels dépassent toujours les 900 000 pesetas, c'est-à-dire que les ressources dans ces Communautés là sont au moins 1,5 fois plus importantes qu'en Andalousie.

Comparée cette fois à l'ensemble de la nation, une famille andalouse dispose de 80% des revenus du ménage espagnol moyen, c'est-à-dire un pourcentage analogue à celui que l'on observe dans le cas de Murcie. Pour les neuf autres Communautés qui ont un revenu par ménage inférieur à la moyenne nationale<sup>3</sup>, cette proportion varie entre 67% (cas de l'Estrémadure) et 98% (cas de la Communauté de Valence).

Tableau 2 :  
Revenus moyens selon la Communauté Autonome - année 1981  
(indices par rapport à l'Espagne)

	Revenus par		
	Ménage	Personne	Percepteur
Andalousie	82	76	81
Aragon	96	107	104
Asturies	100	108	108
Baléares	97	114	96
Canaries	91	80	93
Cantabrie	109	110	104
Castille-Léon	89	95	93
Castille-La Manche	72	75	78
Catalogne	118	121	112
C. de Valence	98	102	91
Estrémadure	64	64	70
Galice	91	88	88
Madrid	126	124	129
Murcie	84	83	87
Navarre	124	118	113
Pays-Basque	121	117	127
La Rioja	95	101	99
Ceuta-Melilla	103	106	119
Espagne	100	100	100

Si l'on considère à présent les revenus par personne, les mêmes tableaux indiquent que ceux-ci sont en Andalousie, inférieurs à 160 000 pesetas par an, ce qui représente un peu plus de 75% de ce que l'on observe au niveau national. Pour donner un autre point de référence, le niveau de ressources par personne dans cette région est 1,2 fois supérieur à ce qu'il est dans la

3. C'est-à-dire la Communauté de Valence, des Baléares, d'Aragon, de La Rioja, des Canaries, de la Galice, de la Castille-Léon, de la Castille-La Manche, et de l'Estrémadure.

Tableau 2 (suite) :  
**Revenus moyens selon la Communauté Autonome - année 1981**  
 (indices par rapport à chaque Communauté)

	Revenus par		
	Ménage	Personne	Percepteur
Andalousie	100	100	100
Aragon	85	71	78
Asturies	82	70	75
Baléares	84	67	85
Canaries	91	96	87
Cantabrie	75	69	78
Castille-Léon	92	80	87
Castille-La Manche	113	102	105
Catalogne	69	63	72
C. de Valence	83	75	89
Estrémadure	127	118	116
Galice	90	87	93
Madrid	65	62	63
Murcie	97	92	94
Navarre	66	64	72
Pays-Basque	67	65	64
La Rioja	86	75	82
Ceuta-Melilla	79	72	68
Espagne	82	76	81

Communauté la plus pauvre (c'est-à-dire l'Estrémadure), mais il est au contraire 1,6 fois plus faible que celui que l'on observe dans les régions les plus riches, comme Madrid, la Catalogne et la Navarre. Les écarts que l'on note ici entre l'Andalousie et les autres Communautés Autonomes dépassent en règle générale les différences révélées dans l'analyse antérieure du revenu par ménage, pour la simple raison que la famille andalouse est, par sa taille, plus importante que les autres<sup>4</sup>.

En ce qui concerne à présent les revenus par percepteur, les résultats indiquent que l'Andalousie est une des trois Communautés, avec celle de Castille-La Manche et celle d'Estrémadure, à disposer d'un revenu de ce type inférieur à 400 000 pesetas par an, ce qui correspond approximativement à 80% de la somme que l'on observe au niveau national. Dans les sept autres Communautés qui ont comme l'Andalousie un revenu par

4. Selon les données de l'enquête de *Presupuestos Familiares*, un ménage andalou est en moyenne composé de quatre membres ; seules les familles des Canaries comptent plus de personnes (en moyenne 4,2).

percepteur inférieur à la moyenne de l'Espagne, à savoir les Baléares, les Canaries, Castille-Léon, Valence, Murcie et La Rioja, cette proportion varie entre 87% et 99%. Dans les autres cas, le revenu par percepteur peut atteindre jusqu'à 1,3 fois la moyenne nationale, c'est-à-dire qu'il peut être jusqu'à 1,6 fois supérieur à celui que l'on observe en Andalousie.

Afin de donner cette fois une idée générale de la distribution des revenus dans les différentes Communautés Autonomes, le tableau 3 suivant décrit le pourcentage de revenu qui correspond à chaque quintile de ménage, et reproduit les indices d'inégalité de Gini.

Tableau 3:  
Pourcentage de revenus par quintile de ménage - année 1981

	Quintiles					Indices Gini
	1er	2eme	3eme	4eme	5eme	
Andalousie	6,66	12,01	16,97	23,64	40,67	0,372
Aragon	6,24	12,19	17,21	23,21	41,10	0,378
Asturies	6,92	12,87	18,41	23,85	37,90	0,338
Baléares	7,21	12,00	17,07	23,28	40,39	0,362
Canaries	6,88	12,30	17,23	22,94	40,58	0,365
Cantabrie	7,48	12,86	17,27	22,42	39,92	0,348
Castille-Léon	6,27	11,57	16,94	23,64	41,53	0,385
Castille-La Manche	6,89	11,80	16,93	23,22	41,11	0,373
Catalogne	7,51	13,34	17,64	23,15	38,30	0,334
C. de Valence	7,25	12,75	16,87	22,70	40,39	0,356
Estrémadure	7,50	11,72	16,09	22,80	41,83	0,372
Galice	6,83	12,08	17,21	23,62	40,20	0,365
Madrid	6,90	12,56	16,66	22,88	40,95	0,366
Murcie	7,25	12,96	17,37	23,36	39,01	0,344
Navarre	6,82	13,25	17,22	22,21	40,26	0,357
Pays-Basque	8,01	13,97	17,61	22,64	37,71	0,317
La Rioja	8,30	13,97	18,54	24,26	34,89	0,294
Ceuta-Melilla	6,27	11,57	16,80	23,60	41,71	0,386
Espagne	6,54	12,10	17,17	23,24	40,89	0,372

Les données de ce tableau montrent en premier lieu que la répartition des revenus en Andalousie est analogue à celle que l'on observe dans l'ensemble de l'Espagne. Ceci revient à dire que les inégalités dans cette Communauté sont importantes, puisque les ménages qui appartiennent au premier quintile de la distribution, c'est-à-dire les 20% de familles les plus

pauvres de cette région, reçoivent seulement 6,7% des revenus ; ceux du troisième quintile, par exemple en perçoivent 17%, alors que les ménages du dernier quintile, c'est-à-dire les 20% de familles les plus riches, s'attribuent à elles seules 40,7% des ressources.

Comparée avec les autres Communautés, l'Andalousie n'est toutefois pas la région où les inégalités entre les ménages sont les plus fortes. En effet, Ceuta et Melilla, Castille-Léon, Aragon et Castille-La Manche ont une distribution des revenus encore plus inégale ; dans ces territoires, l'indice de Gini varie entre 0,386 et 0,373, alors qu'il n'est que de 0,372 dans le cas de l'Andalousie. Par contre, les disparités sont entre 10% et 27% plus élevées en Andalousie que dans les Communautés de La Rioja, du Pays Basque, de la Catalogne, des Asturies et de Murcie, où l'on trouve les distributions de revenus les plus homogènes d'Espagne.

## 1.2. Le cas des provinces andalouses

Les tableaux 4 et 5 indiquent les revenus correspondant à chacune des huit provinces andalouses, et les comparent avec l'ensemble de la Communauté Autonome, puis avec l'Espagne dans son ensemble.

Tableau 4 :  
Revenus moyens selon la province - année 1981  
(en pesetas)

	Revenus par			Rang
	Ménage	Personne	Percepteur	
Almeria	547.050	145.020	353.634	7
Cadix	658.941	150.586	457.316	3
Cordoue	639.971	160.699	395.879	4
Grenade	571.857	143.786	343.170	6
Huelva	621.956	163.965	408.243	5
Jaen	503.688	137.818	299.697	8
Malaga	692.274	177.093	413.938	1
Séville	669.980	169.534	453.473	2
Andalousie	627.821	158.738	386.080	—
Espagne	768.489	207.751	486.404	—

Selon ces données, aucune province andalouse ne dispose d'un revenu par ménage supérieur ou égal à la moyenne nationale. En effet, les ressources des familles de la province la plus riche, en l'occurrence celle de Malaga, atteignent seulement 91% des revenus espagnols moyens. Les

Tableau 5 :  
Revenus moyens selon la province - année 1981  
(indices)

	Revenus par		
	Ménage	Personne	Percepteur
<i>Par rapport à l'Espagne</i>			
Almeria	71	70	73
Cadix	86	72	94
Cordoue	83	77	81
Grenade	74	69	71
Huelva	81	79	84
Jaen	65	66	62
Malaga	91	85	85
Séville	87	82	89
Andalousie	82	76	81
Espagne	100	100	100
<i>Par rapport à l'Andalousie</i>			
Almeria	87	91	89
Cadix	105	95	115
Cordoue	102	101	100
Grenade	91	91	87
Huelva	99	103	103
Jaen	80	87	76
Malaga	110	112	105
Séville	107	107	110
Andalousie	100	100	100
Espagne	122	131	123

provinces de Séville, de Cadix et de Cordoue ont, avec celle de Malaga, des ressources par ménage supérieures à la moyenne de la Communauté Andalousie, alors que celles de Huelva, de Grenade, d'Almeria et de Jaen se situent en dessous de ce seuil<sup>5</sup>. Les revenus dans la province la plus pauvre (Jaen) sont 1,4 fois plus faibles que ceux que l'on observe dans la province la plus riche (Malaga) ; ils représentent en outre 80% des revenus moyens de la Communauté.

En ce qui concerne les revenus par personne, les différences entre les provinces d'Almeria, de Huelva, de Jaen et de Malaga, et l'ensemble de l'Andalousie sont sensiblement plus faibles que celles que l'on constate dans

5. Les provinces sont énumérées ici dans l'ordre décroissant du niveau de revenus par ménage, à l'exception de la province de Malaga.



le cas des revenus par ménage, dans la mesure où dans ces provinces la taille moyenne des familles est inférieure à celle de l'ensemble de la Communauté Autonome ; au contraire les provinces de Cadix et de Cordoue apparaissent maintenant dans une situation légèrement plus défavorable <sup>6</sup>.

Du point de vue des revenus par percepteur, la province de Cadix et non plus celle de Malaga, est au sommet de la hiérarchie, avec des ressources par percepteur 1,15 fois plus élevées que celles de l'ensemble de la Communauté Andalousie. Les provinces de Cordoue et de Huelva voient aussi se détériorer leurs positions par rapport à celle qu'elles occupaient selon le critère des revenus par ménage, puisqu'elles ont, à l'instar de la province de Malaga, un nombre de percepteurs par famille supérieur à celui de l'ensemble de l'Andalousie.

Afin de décrire les inégalités à l'intérieur des provinces, le tableau 6 indique comme précédemment le pourcentage de revenus qui correspond à chaque quintile de ménage, et reproduit les indices de Gini.

Tableau 6 :  
Pourcentage de revenus par quintile de ménage - année 1981

	Quintiles					Indices Gini
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>eme</sup>	3 <sup>eme</sup>	4 <sup>eme</sup>	5 <sup>eme</sup>	
Almeria	5,93	11,37	15,85	22,20	44,59	0,414
Cadix	6,65	13,24	18,22	24,00	37,86	0,340
Cordoue	7,70	12,27	16,06	23,04	40,88	0,361
Grenade	6,23	11,84	16,73	23,30	41,83	0,386
Huelva	6,25	11,21	16,64	23,89	41,95	0,392
Jaen	6,73	11,43	16,81	23,72	41,21	0,378
Malaga	6,95	18,11	17,66	23,56	39,68	0,359
Séville	7,21	12,34	17,12	23,27	40,01	0,357
Andalousie	6,66	12,11	16,97	23,64	40,67	0,372
Espagne	6,54	12,10	17,17	23,24	40,89	0,372

Selon ces mesures, la province de Cadix est celle qui présente la distribution de revenus la plus inégale, suivie des provinces de Séville, de Malaga, de Cordoue, de Jaen, de Grenade, de Huelva et d'Almeria. Dans les quatre premières, les disparités sont globalement inférieures à celles que l'on

6. Selon les données de l'enquête de *Presupuestos Familiares*, la taille moyenne du ménage est de 3,7 personnes dans la province de Jaen, de 3,8 dans celles d'Almeria et de Huelva, de 3,9 dans celle de Malaga, de 4,0 dans celles de Cordoue, de Grenade et de Séville, et de 4,4 dans celle de Cadix.

observe dans l'ensemble de la Communauté, et au niveau de l'Espagne toute entière ; à l'inverse, les quatre autres affichent un degré d'inégalité supérieur. En outre, on peut évaluer selon ces résultats que les inégalités sont 22% plus faibles dans la province de Séville (la plus égalitaire de l'Andalousie) que dans celle d'Almeria (la plus inégalitaire de l'Andalousie). Enfin, il apparaît de manière générale que les inégalités sont d'autant plus faibles que le niveau des revenus est élevé ; en effet les données des tableaux 4 et 6 révèlent une corrélation négative entre le niveau de ceux-ci et l'indice de Gini<sup>7</sup>.

## 2. L'ÉVOLUTION DEPUIS 1974

Le tableau 7 indique en fonction des informations disponibles, les revenus perçus par les ménages de certaines Communautés Autonomes, au cours des années 1974 et 1981, et donnent leur évolution entre ces deux dates<sup>8</sup>.

Tableau 7 :  
Évolution des revenus par ménage de 1974 à 1981

	Revenus par ménage		Taux de variation (en %)	
	1974	1981	en pesetas	
			courantes	constantes
Andalousie	181.834	627.821	245	9,87
Aragon	221.354	738.552	234	6,37
Canaries	242.637	696.201	187	— 8,60
Catalogne	262.612	906.072	245	9,87
C. de Valence	198.671	756.958	281	21,34
Estrémadure	157.529	492.724	213	— 0,32
Galice	191.899	699.215	264	15,92
Pays-Basque	273.619	931.307	240	8,28
Espagne	220.989	768.489	248	10,83

Selon ces données, les revenus des ménages andalous se sont multipliés, en monnaie courante, par plus de trois entre 1974 et 1981, ce qui correspond à une hausse de 9,9% en pesetas constantes, au cours de ces sept années. Les

7. Le coefficient de corrélation entre ces deux variables est égal à — 0,68.

8. En 1974, les données relatives à la Communauté de Valence, incluent celles des Baléares ; de la même façon, à cette époque les chiffres du Pays-Basque incluent ceux de la Navarre.

revenus des familles catalanes ont augmenté dans des proportions identiques, alors que ceux de l'ensemble des ménages espagnols ont cru légèrement plus au cours de la même période. En outre, on peut observer que l'écart entre les familles de la Communauté de Valence et celles de la Communauté Andalousie ont augmenté de façon non négligeable entre 1974 et 1981. En effet, les ressources d'un ménage andalou représentaient, en début de période, 92% des revenus d'une famille de la Communauté de Valence, alors que sept ans plus tard ils n'en constituaient plus que 82%. Au contraire, la différence entre les ménages des Canaries et ceux de l'Andalousie s'est réduite de façon notable, puisqu'en 1974 les seconds disposaient de 75% des revenus des premiers, contre 90% en 1981.

Afin de donner cette fois, une idée de l'évolution des inégalités de revenus dans les différentes Communautés Autonomes considérées ici, le tableau 8 reproduit les indices de Gini relatifs aux années 1974 et 1981, et donne leur variation en pourcentage.

Tableau 8 :  
Evolution des indices de Gini de 1974 à 1981

	1974	1981	Taux de variation (en %)
Andalousie	0,368	0,372	1,807
Aragon	0,372	0,378	1,613
Canaries	0,336	0,365	8,631
Catalogne	0,308	0,334	8,442
C. de Valence	0,321	0,356	10,903
Estrémadure	0,384	0,372	— 3,125
Galice	0,350	0,365	4,286
Pays-Basque	0,319	0,317	— 0,627
Espagne	0,354	0,372	5,085

Ces résultats montrent, tout d'abord, que les inégalités de revenus ont augmenté au niveau national de 5% entre 1974 et 1981. Apparemment la croissance des inégalités a été beaucoup plus faible en Andalousie que dans les autres régions. Pour donner quelques exemples, l'indice de Gini a augmenté, en Andalousie, de 1,1% au cours des années 1974-1981 ; toutefois la hausse a été de 1,6% en Aragon, 4,3% en Galice, de 8,4% en Catalogne, et de 10,9% dans la Communauté de Valence. Selon les calculs présentés ici, les inégalités de revenus ont diminué uniquement en Estrémadure, et dans une moindre mesure au Pays Basque.